
Centre intercantonal d'information
sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel, religieux ou ésotérique

Rapport annuel 2009

© CIC 2010
Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

tél.: + 41 22 735 47 50
fax: + 41 22 840 08 58
email: info@cic-info.ch
www.cic-info.ch

LE CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC), financé par les cantons de Genève, Vaud, Valais, Tessin et Jura, a terminé sa huitième année d'existence. Ouvert en 2002 pour répondre aux inquiétudes de la population après le drame de l'Ordre du Temple solaire, le CIC poursuit sa mission d'information. En 2009, il a répondu à 473 demandes (464 en 2008). Les questions ont porté sur un éventail de 170 groupes et thèmes différents dont la moitié a nécessité l'ouverture d'un nouveau dossier. Soulignons que le nombre de particuliers inquiets pour leurs proches est en augmentation de 6%.

En 2009, le CIC a mis en place de nouvelles méthodes de travail. Afin d'augmenter et de diversifier ses sources, le CIC s'est investi dans la récolte d'information et de témoignages auprès de parents ou de proches, de responsables de groupes ou encore d'anciens membres. Grâce à des entretiens approfondis, le CIC a non seulement pu mettre en évidence des dérives dans certains mouvements, mais il a également récolté des informations utiles pour connaître l'organisation et le fonctionnement de groupes religieux émergents au sujet desquels on ne dispose encore d'aucune étude en Suisse.

Le CIC a par ailleurs élargi la diffusion de ses informations au grand public en rédigeant un billet mensuel sur un site Internet de grande audience. Traitant de sujets sensibles comme les «sectes» en Suisse, les dispenses scolaires pour motifs religieux ou encore le prosélytisme ou le créationnisme, ces articles entendent apporter une information solide sur des thématiques et des débats d'une grande actualité. La diffusion de ces billets a également permis au CIC de renforcer sa visibilité auprès de particuliers et sur Internet. Le Centre entend à l'avenir étendre son information à d'autres médias.

En tant qu'institution de référence en Suisse romande dans l'information sur les nouveaux mouvements religieux, le CIC a aussi à cœur de mettre les partenaires en contact. C'est dans ce but que le CIC a organisé en juillet 2009 la première rencontre des principales institutions suisses concernées par les mouvements controversés. Organisée dans le cadre du congrès annuel de l'*International Cultic Studies Association* (ICSA), cette journée a permis un échange fructueux sur les méthodes d'information utilisées et a mis en évidence le rôle de régulateur des centres d'information par rapport à un marché religieux foisonnant.

Tout en connaissant une fréquentation en hausse, le CIC a dû prendre des mesures d'économie importantes en raison de ses difficultés financières. A la fin de l'année, les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne ont malheureusement renoncé à participer au projet du CIC, ne pouvant s'accorder sur un mode commun de financement du centre. Cette décision menace l'existence du CIC, fragilisé depuis 2008 par une diminution de 20% des subventions publiques. Convaincu de son utilité en une période où les questions religieuses occupent une place importante dans les débats publics, le CIC entend cependant sortir de cette situation difficile. Il poursuivra en 2010 ses démarches auprès des pouvoirs publics et de fondations privées, sans pour autant renoncer au principe de neutralité confessionnelle, indispensable pour maintenir la qualité de ses activités d'information et de prévention.

En conclusion, nous souhaiterions exprimer toute notre gratitude aux institutions et personnes qui nous accordent leur confiance et nous soutiennent dans notre mission. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de Genève, Vaud, Valais, Tessin et Jura de leur aide financière qui a permis au CIC en 2009 de faire vivre et de construire jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations.

François Bellanger
Président du Conseil de fondation



Brigitte Knobel
Directrice

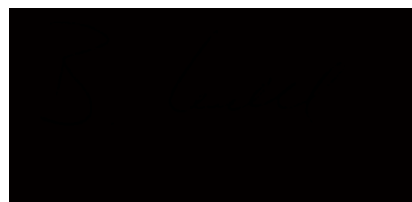


Table des matières

Rapport annuel d'activité 2009	
I	Le CIC en bref 4
	L'utilité du Centre
	Les activités du Conseil de fondation
	Le personnel
II	Statistiques des demandes d'information adressées au CIC en 2009 6
	Evolution des demandes
	Provenance des demandes
	Qui s'est adressé au CIC ?
	Les questions posées au CIC
III	Activités au CIC en 2009 9
	Organisation de colloques
	Cours et conférences
	Collaborations et rencontre
	Participation à des colloques
	Terrain
	Media
IV	Développement et objectifs pour 2010-2011 12
Comptes annuels 2009	
	Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation du CIC 13
I	Bilan au 31 décembre 2009 15
II	Compte de résultat de l'exercice au 31 décembre 2009 15
III	Comptes de bénéfice au bilan au 31 décembre 2009 16
Annexe	
	Un exemple de réponse 17
	Le mouvement IAM ou Saint-Germain Foundation

Sigles

Liste des sigles utilisés

ASDFI: Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu, Genève
CAÏMADES: Cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires de la police judiciaire française, Paris
CIAOSN: Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, institué auprès du Service public fédéral de Justice de Belgique, Bruxelles
CNRS: Centre national de la recherche scientifique, France
CRIL: Centre de recherche interdisciplinaire sur l'international, Université de Lausanne
DIP: Département de l'instruction publique, canton de Genève
EHESS: Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris
GRIS: Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse
ICSA: International Cultic Studies Association, Bonita Springs, Floride, USA
INFORM: Information Network Focus On Religious Movements, Londres
MIVILUDES: Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris
ONU: Organisation des Nations-Unies
ORS: Observatoire des religions en Suisse, Université de Lausanne
PRISME: Laboratoire «Politique, religion, institutions et sociétés: mutations européennes», Université de Strasbourg
SISR: Société internationale de sociologie des religions
UNIL: Université de Lausanne

I Le CIC en bref

Des informations critiques et respectueuses

L'utilité du Centre

Le CIC propose des informations de qualité sur les nouvelles spiritualités, les religions alternatives et les groupes religieux minoritaires et/ou controversés. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'aux administrations, aux écoles, à des associations privées, à des institutions politiques, aux médias ou aux groupes religieux. Il dispose également d'une documentation en lien avec sa mission de prévention: dossier sur la notion de «secte», sur les domaines de vigilance, adresses de spécialistes, etc. L'accès à une information bien documentée sur les nouvelles spiritualités s'avère toujours plus nécessaire. En effet, un nouveau marché du religieux, non réglementé, proposant divers types d'expériences spirituelles, est en plein essor et suscite questions et inquiétudes. En outre, la diversité religieuse interroge de plus en plus les sociétés démocratiques sur la cohabitation des différentes croyances et les risques de conflits.

La documentation à disposition du public

Le CIC dispose actuellement de la documentation suivante:

- > plus de 600 dossiers thématiques
- > 520 ouvrages spécialisés
- > 80 jugements rendus par des tribunaux suisses et étrangers
- > plus de 70 documents audio-visuels
- > des articles de presse classés par sujet
- > du matériel didactique pour les écoles

Domaine

Nouveaux mouvements religieux (chrétiens, ésotériques, musulmans, juifs, bouddhistes, hindouistes), minorités religieuses, groupes para-religieux, new-age, thérapies spirituelles, dérives sectaires, politiques et législations religieuses, statuts des cultes, etc.

Les prestations du Centre

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants:

- > un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- > un accueil téléphonique
- > des entretiens personnels
- > le recueil de témoignages de proches, de membres ou d'anciens membres
- > une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou social
- > des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- > la recherche d'information auprès de centres de même nature situés en Europe et en Amérique du Nord
- > la mise à disposition de textes juridiques pertinents (lois, arrêts, règlements)
- > l'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- > un dépouillement journalier des principaux quotidiens ou magazines de Suisse romande
- > des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- > des cours dans les écoles et universités
- > l'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités

Les méthodes du Centre

Le CIC travaille principalement sur des documents publics provenant de plusieurs sources et de plusieurs disciplines différentes. Les dossiers du CIC proposent systématiquement plusieurs points de vue, laissant les lecteurs se forger eux-mêmes leur opinion. Il recueille des témoignages en garantissant la confidentialité. Le CIC collabore avec des sociologues, des historiens des religions, des journalistes, des médecins, des psychologues, des juristes et des mouvements religieux. Il est aussi en contact avec des centres d'information d'autres pays, avec le milieu universitaire et avec des associations de défense de victimes. Le CIC dirige les usagers vers des services de soutien psychologique ou de conseils juridiques si nécessaire.

Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site www.cic-info.ch

Les activités du Conseil de fondation

En 2009, le Conseil de fondation s'est réuni le 11 mai et le 1er octobre. En raison des diminutions budgétaires, il a pris des mesures d'économie. Le poste d'assistant scientifique a notamment été supprimé.

Par ailleurs, il a été décidé de facturer pendant une période d'essai les dossiers complets aux particuliers et aux organismes privés des cantons ne subventionnant pas le CIC.

La composition du conseil de fondation

Le Conseil de fondation est actuellement composé de dix membres:

- › M. François Bellanger**, avocat et professeur de droit à l'Université (Genève).
- › M. Christophe Calame, professeur au Gymnase de Morges et à la Haute Ecole pédagogique de Lausanne (Vaud).
- › Mme Nicole Durisch Gauthier*, professeure formatrice de didactique de l'histoire et des sciences des religions à la Haute Ecole pédagogique de Lausanne (Vaud).
- › Mme Jacqueline Horneffer, secrétaire générale adjointe du Département de l'instruction publique (Genève).
- › M. Guy Luisier *, chanoine de l'Abbaye de St-Maurice (Valais).
- › Mme Anne-Catherine Miéville, responsable des affaires religieuses du Département de l'intérieur (Vaud).
- › Mme Nathalie Narbel, secrétaire générale de Pro Mente Sana (Genève).
- › M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne et directeur de l'Observatoire des religions en Suisse (Vaud).
- › Mme Michela Trisconi De Bernardi, historienne des religions (Tessin).
- › Mme Véronique Zumstein, médecin psychiatre et neurologue (Valais).

M. Guy Luisier a démissionné du Conseil de fondation le 29 juin 2009. Le canton du Valais a annoncé son intention de nommer son remplaçant en 2010.

Le personnel

- › Mme Brigitte Knobel: elle a commencé ses activités au CIC le 1er juillet 2002 comme sociologue (licence de l'Université de Lausanne). Depuis le 1er août 2007, elle occupe le poste de direction. Elle travaille à 80%.
- › Mme Séverine Desponds: elle est engagée au CIC depuis le 1er septembre 2007 comme historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Lausanne). Elle travaille à 80 %.

**Président

*Membres du bureau exécutif

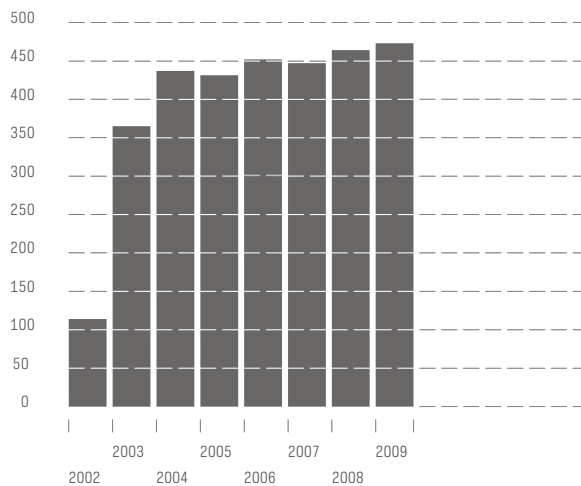
- › M. Aurel Maurer a été engagé au CIC le 1er mai 2003 en qualité d'assistant scientifique (licence de l'Université de Genève) à 20%. Son contrat a pris fin le 31 décembre 2009. Pour des raisons budgétaires, le poste d'assistant scientifique a été provisoirement supprimé.
- › Mme Camille Gonzales (bachelor ès lettres de l'Université de Genève) a débuté un stage professionnel (à 100 %) le 30 novembre financé par l'Office cantonal de l'emploi de Genève. Ce stage, d'une durée de 2,5 mois, s'est déroulé dans le cadre d'une formation en publication assistée par ordinateur (PAO).

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

II Statistiques des demandes d'information adressées au CIC

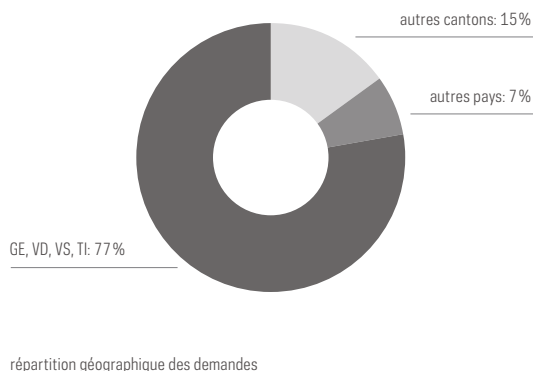
Se renseigner avant de décider

Evolution des demandes



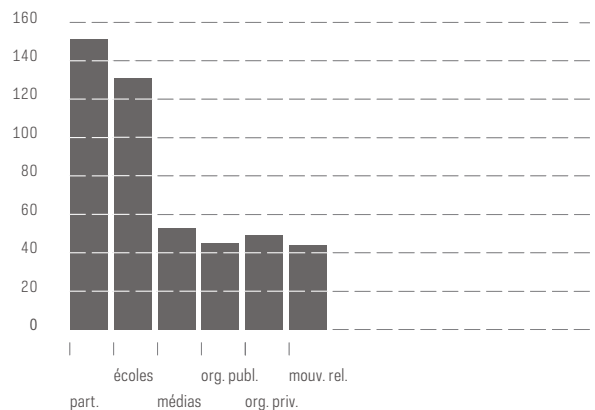
Le nombre de demandes progresse. En 2009, le CIC a enregistré 473 demandes ce qui correspond à une moyenne de 39 demandes par mois. En comparaison, le CIC avait répondu à 464 demandes en 2008. C'est principalement par téléphone (56%) ou par e-mail (30%) que les personnes s'adressent au CIC. Certaines se déplacent au CIC pour consulter la documentation à disposition ou s'entretenir avec les collaboratrices.

Provenance des demandes



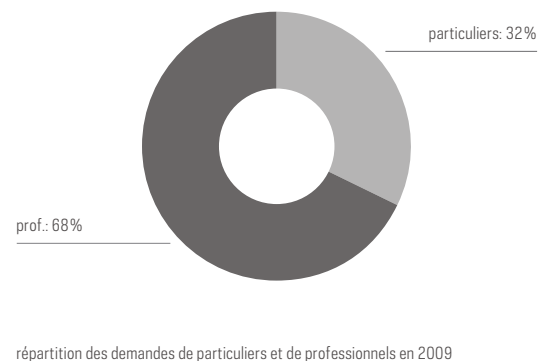
La provenance géographique des demandes reste stable par rapport à l'année 2008. Globalement, si 77% des demandes viennent des cantons de Genève, Vaud, Valais, Tessin et Jura, 23% proviennent du reste de la Suisse et de l'étranger, soit les mêmes proportions qu'en 2008. Notons également qu'en 2009, 15% des demandes proviennent des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne (12% en 2008).

Qui s'est adressé au CIC



Cette année, on note une augmentation des demandes de particuliers (de 26% en 2008 à 32% en 2009) et une diminution des demandes des écoles (de 36% à 28%). Les demandes des médias (11%), des administrations publiques (10%), des organisations privées (10%), ou encore des groupes religieux eux-mêmes (9%) sont restées relativement stables.

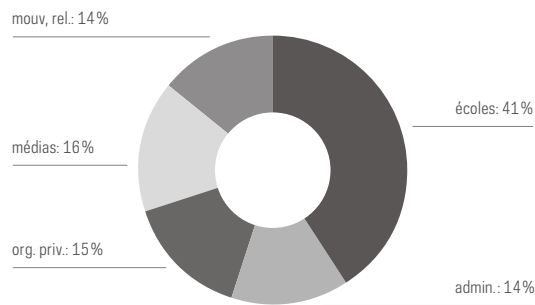
Les particuliers (151 demandes)



En 2009, le nombre de demandes de particuliers a augmenté (un tiers des demandes en 2009 contre un quart en 2008). Il s'agit surtout de parents qui ont cherché au CIC des informations fiables sur le mouvement dans lequel est engagé un de leurs proches. Souvent inquiets et démunis, ils ont également demandé des conseils pour améliorer le dialogue, parfois difficile, avec la personne engagée religieusement : la

conversion d'un proche peut s'avérer un élément perturbateur dans une famille ou dans un cercle d'amis. D'autres parents ont posé des questions sur l'éducation religieuse de leurs enfants, notamment dans les cas de double appartenance religieuse ou de divorce. Le CIC a également reçu des appels de personnes qui désirent s'engager dans un groupe, en sortir ou qui en ont été exclus contre leur gré.

Les professionnels (322 demandes)



répartition des demandes professionnelles en 2009

En 2009, deux tiers des demandes sont d'origine professionnelle.

Enseignants, chercheurs, étudiants et élèves (131 demandes)

Plus du tiers des demandes professionnelles (41%) proviennent du milieu scolaire ou académique regroupé dans la catégorie «école». A la demande d'enseignants responsables des cours d'histoire et de sciences des religions, le CIC est intervenu dans des classes de maturité (16-18 ans) ou a proposé de la documentation. Des élèves ont fait appel au CIC comme ressource documentaire. Notons qu'ils choisissent souvent pour leur travail de rédaction d'étudier des groupes controversés comme par exemple l'Eglise de Scientologie ou le mouvement raëlien. Des chercheurs ou étudiants ont également sollicité le CIC pour sa documentation.

Journalistes (53 demandes)

En 2009, le nombre de demandes des journalistes (16%) a augmenté par rapport à 2008. Le procès de l'Eglise de Scientologie à Paris, le Congrès de l'International Cultic Studies Association (ICSA) à Genève, les conférences du Dalaï Lama à Lausanne ou encore la campagne d'affichage d'une association tessinoise de prévention contre la drogue utilisant du matériel scientologue, ont suscité l'attention des médias et nécessité la collaboration ou l'intervention du CIC.

En 2009, les médias suivants se sont adressés au CIC:

- > La *Télévision suisse romande*, pour son émission «Faut pas croire».
- > La presse romande: la *Tribune de Genève*, *Le Courrier*, *24heures*, *Femina*, *L'Hebdo*, *L'Illustré*, *Le Nouvelliste*, *L'Express*, la *Liberté*, *Swissinfo*, *Protestinfo*, *Christianisme aujourd'hui*.
- > La presse tessinoise: *La Regione*
- > La presse étrangère: *Jeune Afrique*
- > Des radios romandes: la *Radio suisse romande* (pour les émissions de Forum, du Grand 8, Hautes fréquences et Juste ciel), *Radio Cité* et *Radio Zone* (Genève), *Radio Canal 3* (Bienne), *Fréquence Banane* (radio de l'Université de Lausanne).
- > Une radio française: *Radio France International* (Paris)

Entreprises et associations privées (49 demandes)

En 2009, 15% des demandes proviennent du secteur privé. Des associations privées actives dans le domaine social ou dans la défense de victimes de mouvements religieux ont utilisé les services du CIC, de même que des avocats, des médecins, des formateurs d'adultes, des gérances ou même des détectives privés.

Administration publique (45 demandes)

En 2009, 14 % des demandes professionnelles proviennent de services de l'administration publique. Ils ont fait appel au CIC pour bénéficier des informations nécessaires pour procéder à des enquêtes ou pour répondre aux groupes religieux qui demandent à être exonérés d'impôt, à louer une salle, à pouvoir manifester sur l'espace public ou encore à mener une campagne d'affichage.

En 2009, les administrations suivantes ont eu recours au CIC:

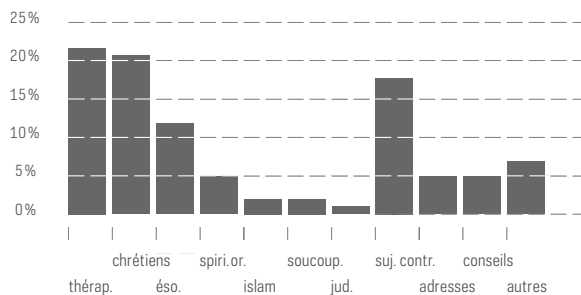
- > Chancellerie d'Etat
- > Administrations cantonales des impôts (service des exonérations d'impôts)
- > Polices fédérale, cantonales et communales de sûreté
- > Départements des affaires sociales (services sociaux)
- > Départements de la santé publique (service des droits des pratiques, registre des médecines complémentaires)
- > Départements de l'instruction publique/de la formation

- › Service communaux et cantonaux des affaires culturelles
- › Services communaux (police du commerce, service de ressources humaines, service juridique, services sociaux)
- › Mission diplomatique

Mouvements religieux (44 demandes)

Le nombre de demandes provenant d'organisations religieuses est en augmentation (14%). Des aumôniers ainsi que des centres d'information des Eglises catholiques ou protestantes sollicitent le CIC, lorsqu'ils sont en contact avec un groupe religieux qu'ils ne connaissent pas. Notons également que des mouvements religieux minoritaires ou controversés s'adressent également au CIC pour demander des conseils, pour mieux connaître la législation suisse, pour rédiger leurs statuts, pour obtenir des informations dans le cadre de leurs recherches de lieux de culte ou simplement pour s'informer de ce qui a été écrit sur eux.

Les questions posées au CIC



Comme les années précédentes, le CIC a été sollicité sur des groupes religieux/spirituels très diversifiés. En 2009, le CIC a été questionné sur un éventail de plus de 170 groupes ou thèmes religieux différents dont la moitié a dû faire l'objet de nouvelles recherches. Les questions portent en majorité sur des groupes fondés au 20^e siècle et récemment implantés en Suisse. La plupart ont des activités internationales. Peu connus ou controversés, ils s'inscrivent soit dans les grands courants religieux, soit dans des nouvelles familles de croyances. En 2009, le CIC a été interrogé sur des religions de guérison, sur des croyances thérapeutiques comme l'instinctothérapie, le zen macrobiotique ou sur des techniques de développement personnel (23% des demandes). Le CIC a également été questionné sur des mouvements chrétiens comme des Eglises évangéliques locales ou de migrants ou sur des commu-

nautés catholiques (21% des demandes). Les pratiques démonstratives de ces mouvements ainsi que l'isolement de certaines communautés inquiètent des proches. Le public a posé également des questions sur des groupes ésotériques comme les mouvements rosicruciens, les groupes se réclamant de la théosophie, le mouvement du Graal, le spiritisme ou les médiums (11% des demandes). Les pratiques de type initiatique ou secrètes inquiètent particulièrement les usagers. Le CIC reçoit aussi des demandes sur des mouvements néo-orientaux comme la Soka Gakkai ou des communautés bouddhistes nouvellement établies en Suisse (5% des demandes). Les rapports entre gourous et disciples ou les questions financières sont au centre des préoccupations. Le CIC est aussi interrogé sur des aspects médiatisés de l'islam comme le voile ou les minarets. Le judaïsme messianique, soutenu en Suisse par certaines Eglises évangéliques locales, a aussi fait l'objet d'appels au CIC.

En dehors des questions portant sur des groupes particuliers, le CIC est de plus en plus questionné sur des sujets controversés, comme le créationnisme, le prosélytisme, la notion de secte, la liste française des sectes dangereuses, les signes religieux dans l'espace public ou les nouveaux mouvements religieux. Le public s'adresse en outre au CIC pour demander des adresses spécialisées ou des conseils.

Le CIC a pu observer que la liste de «sectes» élaborée en 1996 par la Commission parlementaire française a encore aujourd'hui de l'influence sur les demandes. Plusieurs personnes appellent le CIC parce qu'elles ont eu connaissance de ce classement sur Internet et s'en inquiètent.

III Activités du CIC en 2009

Des compétences reconnues

Le travail de terrain, les échanges avec les chercheurs en sciences des religions, les collaborations nationales et internationales, sont indispensables pour mener à bien la récolte d'information du CIC. Tenant compte de cette situation, le CIC a consolidé ses liens avec les centres d'information suisses et internationaux. Fort de son expérience dans le traitement de questions sensibles, le CIC est également intervenu dans les écoles, partageant ainsi son savoir-faire et ses réflexions avec des professionnels de l'éducation.

Organisation de colloques

*Colloque «Croyances et tabous»
(Yverdon-les-Bains)*

Le CIC a collaboré à l'organisation de la journée annuelle de la section romande de la Société suisse de Psychiatrie sociale en partenariat avec Pro Mente Sana Suisse sur le thème «Croyances et tabous» qui s'est déroulé le 19 juin à Yverdon-les-Bains. François Bellanger a introduit la journée par une allocution de bienvenue. Durant ce colloque, des psychiatres, des anthropologues et des psychologues ont abordé le domaine des croyances qui ouvre un large champ allant du spirituel au placebo en passant par l'ésotérisme et les croyances scientifiques. Plusieurs exposés ont souligné le rôle de ressource que jouent les religions ou l'éducation religieuse pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques.

*Colloque de l'International Cultic Studies
Association (ICSA) à Genève*

Le 2 juillet, dans le cadre du congrès de l'International Cultic Studies Association qui s'est déroulé à l'Université de Genève, le CIC a organisé la «Journée suisse» en conviant huit centres suisses travaillant dans le domaine des nouveaux mouvements religieux: Relinfo fondé à Zurich en 1961, la Pastorale «Sectes et nouvelles croyances» fondé en 1980 par l'Eglise catholique vaudoise, l'Association suisse pour la défense de la famille et de l'individu (ASDFI) créée en 1982 à Genève, Infosekta créé en 1990 à Zurich, l'Observatoire des religions en Suisse ouvert en 1999 à l'Université de Lausanne et le Groupe de consultations pour personnes victimes de dérives sectaires ouvert à Genève en 2006. Dans

la perspective d'un échange sur les pratiques professionnelles, chaque institution a exposé ses méthodes de travail, son approche des groupes problématiques ainsi que les principaux défis à relever. François Bellanger et Jean-François Mayer, fondateur de l'Institut Religioscope, ont respectivement introduit et conclu la journée.

Cours et conférences

Gymnase de Beaulieu (Lausanne)

Le 19 mars, Séverine Desponds a animé un débat sur les «sectes» avec des élèves de 3^e année de gymnase.

*Ecole d'études sociales et pédagogique
de Lausanne*

Le 19 mars, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont animé une matinée à l'EESP à l'invitation du professeur Claude Bovay. Le cours a porté sur les mouvements religieux controversés en Suisse en lien avec les situations que peuvent rencontrer les travailleurs sociaux.

Gymnase de Burier (Vevey)

Le 13 mai, Séverine Desponds a donné deux périodes de cours sur l'Eglise de Scientologie au Gymnase du Burier dans le cadre de l'option complémentaire d'histoire et de sciences des religions.

*Gymnases Auguste-Piccard (Lausanne), de
Beaulieu (Lausanne) et de Nyon*

Les 18, 19 et 23 juin, Séverine Desponds a été engagée comme experte aux épreuves orales d'histoire des religions, dans le cadre des examens de maturité de trois gymnases vaudois.

*Colloque de l'International Cultic Studies
Association (ICSA) à Genève*

Dans le cadre du colloque de l'International Cultic Studies Association (ICSA) qui s'est déroulé à l'Université de Genève du 2 au 4 juillet, Brigitte Knobel et Séverine Desponds ont présenté les activités et les méthodes de travail du CIC et François Bellanger a donné en plénière un exposé sur les politiques publiques européennes en matière de sectes. Au terme du colloque, François Bellanger a reçu le prix Rosedale 2009 décerné par l'ICSA.

Collaborations et rencontre

Bureau catholique suisse sur les nouveaux mouvements religieux

Le 8 janvier, les collaboratrices du CIC ont accueilli M. Martin Gregori, le nouveau collaborateur au bureau catholique suisse sur les nouveaux mouvements religieux établi à Fribourg. Cette rencontre a été l'occasion de faire connaissance et d'échanger sur de futures collaborations de travail.

Université de Lausanne

Le 23 septembre, Brigitte Knobel a été invitée à l'UNIL pour la première séance du groupe de recherche « S'inscrire dans l'espace public ? Approches sociologiques et géographiques des nouveaux paysages religieux » (anciennement « Entre élection démocratique et élection divine »). Le CIC a été choisi comme partenaire non académique dans cette recherche financée par l'Université de Lausanne. Cette étude s'intéresse à l'accès des communautés évangéliques et musulmanes dans l'espace public.

Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïc » de Genève

Le 9 novembre, le CIC a reçu Mme Marie-Jeanne Nerfin, coordinatrice du groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïc » actif dans l'enseignement des religions à l'école.

INFORM (Londres)

Le 20 novembre, François Bellanger et Brigitte Knobel ont participé à un important atelier d'une journée organisé par INFORM sur la prise en charge des personnes âgées dans les nouveaux mouvements religieux. La journée a réuni des représentants d'Hare-Krishna, de l'Eglise de l'Unification, de l'Armée de Jésus et de La Famille ainsi que des représentants de centres d'information européens (CIAOSN, INFORM, INFO-SECTE et CIC). Cette rencontre a permis un échange fructueux entre représentants de nouveaux mouvements religieux et professionnels de l'information. Il a été décidé de reconduire ce type de journée dans les différents pays européens.

Participation à des colloques

Pour récolter l'information nécessaire à son travail, le CIC a assisté à plusieurs conférences organisées en Suisse ou à l'étranger :

- › *Le Divin Esprit-Saint et les populations noires du Brésil*, conférence donnée par Marion Aubrée à Université de Lausanne.

- › *L'enseignement laïc et religieux*, colloque organisé par le Département de l'enseignement public de Genève.
- › *Du local au national : parcours d'apparition (Lourdes, Medjugorje)*, conférence donnée par Elisabeth Claverie à l'Université de Lausanne.
- › *Les défis du pluralisme religieux*, colloque organisé par la Société internationale de sociologie des religions (SISR) à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne).
- › *La religion en pratique : identité et pratiques religieuses en mutation*, colloque organisé par la Société suisse de sociologie des religions à l'Université de Genève.
- › *Minorités religieuses en France : la formation des cadres cultuels*, colloque organisé par le laboratoire PRISME à l'Université de Strasbourg.
- › *Religions in the History of European Culture*, colloque organisé par l'Association européenne pour l'étude des religions à Université de Messine.
- › *Journée d'étude sur l'islam et les musulmans en Suisse*, organisée par le Groupe de recherche sur l'islam en Suisse (GRIS), l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et le comité « Religion et Société » de la Société suisse de sociologie à l'Université de Lausanne.
- › *Le créationnisme aujourd'hui, USA, Europe, Suisse*, conférences données par Jörg Stolz, Caroline Gachet et Nicole Durisch Gauthier à l'Université de Lausanne.
- › Exposition itinérante « Coupole Temple Minaret » organisée par le centre universitaire de recherche sur les religions de Lucerne.
- › *Minaret, burqa et au-delà...*, colloque organisé par le Centre de recherche interdisciplinaire sur l'international (CRII) et Religioscope à l'Université de Lausanne.
- › *Réalité des migrants-es musulmans-es en Suisse*, conférences données par Mallory Schnewly-Purdie, Bashkim Iseni et Emir Cengis au cinéma Oblo de Lausanne.
- › *New Movements within the Islamic Tradition*, colloque organisé par INFORM à Londres.
- › Colloque sur les dérives sectaires en France organisé par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) à Lyon (France).

Terrain

Eglise des Saints des derniers jours (Mormons)

Le 13 janvier, le CIC a reçu des représentants de l'Eglise des saints des derniers jours. Cette rencontre a été l'occasion de compléter la documentation du CIC sur ce mouvement.

Centre Gurdjieff

Le 11 février, le CIC a recueilli le témoignage d'une personne qui a grandi dans la communauté ésotérique de Gurdjieff à Paris.

Salon des Médecines naturelles de Lausanne (mednat)

Le 26 mars, le CIC s'est rendu au Salon des médecines naturelles à Lausanne avec des collaborateurs de l'ORS. Ce fut l'occasion d'enrichir la documentation du CIC, de rencontrer des guérisseurs romands et des organisations spirituelles orientées dans des pratiques de guérison spirituelle. Les collaboratrices ont assisté à la conférence d'une médium vaudoise ainsi qu'à une table ronde de guérisseurs romands animée par l'anthropologue Magali Jenny.

Dhammakaya International Meditation Association (Genève)

Le 4 août, Séverine Desponds a visité le temple de l'association *Dhammakaya International Meditation Association* à Genève et s'est entretenue avec les moines. Cette communauté bouddhiste d'origine thaïlandaise s'est récemment établie à Genève.

Cercles de don

Le 1er septembre, Brigitte Knobel s'est rendue à la présentation d'un Cercle de don organisé dans un milieu ésotérique.

Jeunesse en Mission de Lausanne

Le 5 septembre, Séverine Desponds a assisté à la «Malley Worship Feast», une soirée de louange organisée par le mouvement évangélique *Jeunesse en mission* qui fêtait ses quarante ans d'existence en Suisse. Cette manifestation a eu lieu à la patinoire de Malley (Lausanne).

Grande Loge Alpina de Lausanne

Le 31 octobre, Brigitte Knobel s'est rendue aux portes ouvertes de la Grande Loge Alpina à Lausanne qui abrite plusieurs loges: la loge Espérance et cordialité, la loge Liberté, la loge Tradition, la loge Trismégiste, la loge René Guénon. Cette visite a permis de récolter une importante documentation.

Creation Ministries International de Lausanne

Le 17 novembre, Séverine Desponds a assisté à la conférence de Philip Bell intitulée «The Flood, Fossils and Faith» à l'Eglise évangélique méthodiste de Lausanne. M. Bell est membre d'un réseau de conférenciers du créationnisme Jeune-Terre.

Media

Site internet romand La Family.ch

Depuis février 2009, le CIC propose chaque mois un billet d'actualité ou d'intérêt public publié et diffusé sur le site *La Family.ch*: les dispenses religieuses à l'école, le prosélytisme ou encore la question des minarets figure parmi les sujets traités.

IV Développement et objectifs pour 2010

Répondre aux besoins de la collectivité

- › Maintenir les activités du CIC et la qualité de son engagement: trouver de nouveaux financements publics et privés.
- › Renforcer ses collaborations autour du thème de l'islam en Suisse: en collaboration avec le Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS), le CIC a prévu début 2011 un colloque sur le thème «Religions et migrations».
- › Présentation et promotion du CIC: en janvier 2010, le CIC a été invité à présenter ses activités et son approche lors du colloque «Quelle régulation pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'Union Européenne?» organisé par le Centre national de recherche scientifique (CNRS) de Paris.
- › Valoriser le fonds documentaire: compte tenu de l'ampleur de la documentation récoltée depuis 2002, le CIC envisage plusieurs mesures pour faciliter l'accès à l'information.
- › Poursuivre les collaborations internationales: le 18 novembre le CIC organisera une journée de travail réunissant des nouveaux mouvements religieux ainsi que des centres d'information d'autres pays (CIAOSN, INFORM et INFO-SECTE).

FIDUCIAIRE BAUMER S.A.

route des Jeunes, 9
Case postale 1333
1211 Genève 26
Téléphone +41 (0)22 301 29 44
Téléfax +41 (0)22 301 29 43
E-Mail info@baumer-fidu.ch

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes de l'exercice 2009

de la

Fondation
« Centre intercantonal d'information
sur les croyances et sur les activités
des groupements à caractère
spirituel, religieux ou ésotérique »

à

Genève

En notre qualité de réviseur des comptes de votre Fondation, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels du Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique pour l'exercice 2009 arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de votre Fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

./.

FIDUCIAIRE BAUMER SA**2.-**

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, ainsi qu'à la LIAF de la République et Canton de Genève entrée en vigueur le 15 janvier 2008 et à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 30 janvier 2008.

En conclusion, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 22 avril 2010

FIDUCIAIRE BAUMER S.A.



Annexes : Bilan au 31 décembre 2009
Compte d'exploitation de l'exercice 2009
Annexe aux comptes annuels 2009

I Bilans

au 31 décembre 2009

(avec comparatifs 2008)

Actif (en CHF)	2009	2008
Caisse	1321.61	1444.45
Crédit Suisse	40 962.03	25 570.13
Total subventions	42 283.64	27 014.58
Impôt anticipé à récupérer	177.72	152.60
Autres créances	177.72	152.60
Actifs de régularisation	4 645.75	63 903.45
Comptes de régularisation	4 645.75	63 903.45
Total actifs circulants	47 107.11	91 070.63
Mobilier et installations	1 900.00	2400.00
Matériel informatique	3 100.00	5100.00
Immobilisations corporelles meubles	5 000.00	7500.00
Total actifs immobilisés	5 000.00	7500.00
Total de l'actif	52 107.11	98 570.63

Passif (en CHF)	2009	2008
Passifs de régulation	2 239.45	3269.10
Capitaux étrangers à court terme	2 239.45	3269.10
Capital de dotation	50 000.00	50 000.00
Bénéfice au bilan	45 301.53	66 798.62
Perte de l'exercice	- 45 433.87	- 21 497.09
Fonds propres	49 867.66	95 301.53
Total du passif	52 107.11	98 570.63

II Comptes de résultat

au 31 décembre 2009

(avec comparatifs 2008)

Produits (en CHF)	2009	2008
Subvention de l'Etat de Genève (DIP)	150 000.00	150 000.00
Subvention ponctuelle de la Ville de Genève (DIP)	0.00	15 000.00
Subvention du Canton du Valais	10 000.00	10 000.00
Subvention du Canton de Vaud	30 000.00	40 000.00
Subvention du Canton du Tessin	10 000.00	10 000.00
Subvention du Canton du Jura	3 000.00	0.00
Total des subventions	203 000.00	225 000.00
Dons de particuliers	40.00	270.00
Cours et expertises	982.45	693.50
Intérêts actifs	71.79	81.72
Charges et produits relatifs à l'exercice précédent	0.00	2608.60
Total des revenus divers	1 094.24	3653.82
Total des produits	204 094.24	228 653.82

Charges (en CHF)	2009	2008
Salaires et charges sociales	200 532.00	196 608.20
Honoraires tiers	0.00	0.00
Total des charges salariales	200 532.00	196 608.20
Charges de locaux	20 000.00	20 000.00
Assurances-choses	584.40	269.40
Honoraires comptables	2 038.00	2851.80
Frais de déplacement et congrès	3 750.62	3464.10
Documentation et diffusion d'informations	9 885.35	9 390.56
Location photocopieur	3 111.84	3 111.84
Informatique, téléphone et affranchissements	5 800.50	6 458.15
Fournitures de bureau	909.40	2222.86
Taxes, frais tiers	300.00	1 600.00
Frais bancaires	116.00	145.00
Total des frais d'exploitation	46 496.11	49 513.71
Amortissement mobilier et matériel informatique	2 500.00	4 029.00
Total amortissements	2 500.00	4 029.00
Total des charges	249 528.11	250 150.91
Perte de l'exercice	- 45 433.87	- 21 497.09

III Comptes de bénéfice au bilan au 31 décembre 2009 (avec comparatifs 2008)

(en CHF)	2009	2008
Bénéfice au bilan au 1er jan. 2008	45 301.53	66 798.62
Résultat de l'exercice	- 45 433.87	- 21 497.09
Bénéfice au bilan au 31 déc. 2009	- 132.34	45 301.53



**Centre intercantonal
d'information
sur les croyances**
et sur les activités
des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Brigitte Knobel, directrice
sociologue

Séverine Desponds
historienne des religions
dr ès lettres

CIC
27, boulevard Helvétique
CH – 1207 Genève

lieu et date
Genève, le

concerne

Le mouvement I AM ou Saint-Germain Foundation

réf.
1046/NNa/BK/SD

Madame, Monsieur,

A la suite de votre demande, nous avons le plaisir de vous faire parvenir le résultat actuel de nos recherches au sujet de la Saint-Germain Foundation ou mouvement I AM.

La **première partie** est consacrée à la façon dont le mouvement I AM se présente.

La **seconde partie** réunit de la documentation scientifique.

La **troisième partie** réunit des articles de la presse généraliste.

La **quatrième partie** présente le rapport parlementaire français ainsi que la position des associations de défense des victimes, soit les associations qui dénoncent les agissements des mouvements qu'elles considèrent comme répréhensibles.

La **cinquième partie** présente la position d'autorités suisses.

I. Le mouvement I AM par lui-même

Le mouvement I AM, ou Saint Germain Foundation, a été créé en 1932 aux Etats-Unis par le couple Guy Warren Ballard (1878-1939) et son épouse Edna (1886-1971). Issu de la tradition théosophique¹, il est particulièrement discret sur ses activités, ne fait pas de prosélytisme, ne diffuse pas de documentation à l'extérieur et ne souhaite pas donner de renseignements sur ses acti-

¹ La Société Théosophique est une organisation ésotérique fondée en 1875 à New-York par Helena Blavatsky. Sa doctrine a notamment influencé le mouvement New Age.

T + 41 22 735 47 50
F + 41 22 840 08 58
E info@cic-info.ch
I http://www.cic-info.ch

ités². La seule source que nous ayons trouvée est le contenu du site Internet (uniquement en anglais) du mouvement.

- Adresse du site: <http://www.saintgermainfoundation.org>

Le mouvement I AM est représenté dans plusieurs pays. Il revendique 300 groupes dans le monde. Le siège international est à Schaumburg, dans la périphérie de Chicago (Etats-Unis).

- Adresse du siège : 1120 Stonehedge Drive, Schaumburg, Illinois (Etats-Unis)

I AM en Suisse

Le mouvement I AM a des activités dans plusieurs villes suisses. Il rassemblerait environ 270 membres aujourd'hui³. En 1967, il s'est constitué en fondation sous le nom de « Saint Germain Foundation Switzerland ». La fondation est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich (**annexe 1**). Elle a révisé ses statuts en 2007 (**annexe 2**). Actuellement, elle est dirigée par Anne Craig, domiciliée à Schaumburg (USA ; siège international du mouvement). Walter Lisibach en est le vice-président.

Le siège du mouvement suisse est à Zurich :

- Adresse : Seestrasse 289, 8038 Zürich. Tél. 044 480 07 07

En Suisse, le mouvement I AM dispose de temples (propriété de la Fondation) et de sanctuaires (propriété du groupe local).

Les temples sont établis à Zurich, Berne et Genève :

- Genève : avenue du Simplon 1, 1225 Chêne-Bourg. Tél. 022 349 42 55
- Berne : Eigerstrasse 60, 3007 Bern. Tél. 031 371 74 32
- Zurich : Seestrasse 289, 8038 Zürich. Tél. 044 480 07 07

Les sanctuaires sont établis à Lausanne, Grenchen, Lucerne et Lugano.

- Lausanne : ch. du Levant 28, 1005 Lausanne. Tél. 021 312 98 08

Nous n'avons pas obtenu les coordonnées des sanctuaires de Grenchen, Lucerne et Lugano.

Le groupe de Genève compte environ 15 personnes. Ses activités ont pour but de favoriser le bien de la Terre⁴.

Historique

La documentation de I AM (**annexes 3, 4, 5 et 6**) fait remonter la création du mouvement à la rencontre que fit Guy Waren Ballard en 1930 avec un être surnaturel, du nom de Maître Saint Germain (ou comte Saint-Germain). Cette rencontre eut lieu au Mont Shasta⁵ en Californie. Le Maître Saint Germain aurait transmis à Guy Ballard des révélations spirituelles qu'il retranscrivit

² Informations transmises par un membre le 8 mars 2010.

³ Information transmise par un membre le 8 mars 2010.

⁴ Information transmise par un membre du mouvement le 3 mars 2010.

⁵ Le Mont Shasta aurait été considérée comme une montagne sacrée par plusieurs tribus indiennes. Actuellement de nombreux mouvements ésotériques organisent des voyages initiatiques à Mount Shasta, la ville située au pied de la montagne.

puis édita dans plusieurs ouvrages sous le pseudonyme de Godfre Ray King. Les plus importants sont les suivants :

- *Unveiled mysteries*, Saint Germain Press, publié pour la première fois en 1934⁶.
- *The Magic Presence*, Saint Germain Press, publié pour la première fois en 1935.
- *The "I AM" Discourses*, St. Germain Press, publié pour la première fois en 1936.

Mission

Les disciples du mouvement I AM doivent se consacrer pleinement à Dieu (God) pour dispenser assistance et épanouissement spirituels à l'humanité. Selon eux, le monde physique ne suffit pas à protéger l'humanité des forces destructrices.

Doctrine

Pour I AM, seuls les ouvrages des Maîtres en langue originale, l'anglais, représentent la référence doctrinale⁷. Autrement dit, le mouvement n'accepte aucune traduction, ni d'interprétation des écrits originaux.

Les croyances d'I AM reposent sur la présence de Maîtres ascensionnés avec lesquels il est possible d'entrer en contact. Jésus figure parmi les Maîtres les plus importants. Le mouvement accorde également une grande importance à l'invocation de la flamme violette, « *the Violet Consuming Flame* » qui a le pouvoir de purifier l'être humain et de le rendre libre (**annexe 4**). La flamme violette est considérée comme une énergie spirituelle qui transforme les énergies négatives en énergies positives.

Activités

I AM propose des activités spirituelles, éducatives et des travaux pratiques : les groupes locaux dispensent des cours centrés sur l'enseignement de la doctrine. Ils organisent des réunions dans les temples et les sanctuaires pendant lesquelles ils récitent les « affirmations » et « invocations » (forme de prières) que les Maîtres ascensionnés ont transmises à Guy Ballard.

I AM organise également chaque année au mois d'août à Mount Shasta (Californie) un spectacle religieux dans lequel une troupe de 400 comédiens rejouent la vie de Jésus, depuis sa naissance à Bethleem jusqu'à son Ascension (**annexe 5**). Le spectacle met l'accent sur les miracles de guérison et l'Ascension. Cette mise en scène est présentée durant 3 jours.

I AM gère aussi une maison d'édition (Saint Germain Press) qui commercialise des ouvrages et des œuvres musicales (**annexe 6**).

Source :

- Site de l'organisation I AM : <http://www.saintgermainfoundation.org>

⁶ Cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque universitaire de Lausanne. D'autres ouvrages de Guy Ballard sont disponibles à la bibliothèque universitaire de Genève.

⁷ Information donnée par un représentant du mouvement suisse.

II. La littérature scientifique

Le mouvement I AM s'inscrit dans l'ésotérisme du début du 20^{ème} siècle, héritier de la Société théosophique. Il se réfère également au comte de Saint-Germain, aristocrate du 18^{ème} auquel les milieux ésotériques ont prêté des dons de voyance et d'immortalité. Plusieurs spécialistes des nouveaux mouvements religieux et de l'ésotérisme se sont intéressés à ce mouvement. Ils apportent un éclairage intéressant à ce groupe très discret en documentation.

L'historien des religions américain J. Gordon Melton⁸ a consacré un chapitre au mouvement I AM dans l'*Encyclopedic Handbook of Cults in America*, Garland Pub., 1992 (**annexe 7**). Il y retrace l'histoire de ce mouvement : sa création en 1932 par le couple Guy et Edna Ballard, sa période de crise dans les années 40 après la mort de Guy Ballard et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Gordon Melton relève l'intérêt que Guy Ballard, qui travailla comme ingénieur dans l'exploitation de mines, a toujours porté à l'occultisme et à la théosophie. A l'âge de 52 ans, Guy Ballard vécut une expérience initiatique importante avec le monde divin qu'il racontera dans plusieurs ouvrages : il aurait rencontré, sur le Mont Shatsa, le comte de Saint-Germain qui lui aurait transmis des messages spirituels importants. Le comte l'aurait alors désigné messager et l'aurait chargé de diffuser ses messages de vérité à l'humanité. Guy Ballard les retranscrivit, les publia et créa avec sa femme un groupe de disciples qu'il appela I AM. Pour Gordon Melton la dénomination « I AM » désigne la dimension divine que Guy Ballard attribue à chaque être humain. Guy Ballard fonda également un périodique mensuel, *The voice of the « I AM »*, pour faire connaître sa doctrine. Ses activités et son enseignement rencontrèrent rapidement du succès. Le groupe aurait compté un million de disciples entre 1937 et 1940. La mort de Guy Ballard en 1940 entraîna une crise du mouvement. Des anciens membres, déçus par le mouvement, accusèrent la famille Ballard d'avoir escroqué la poste. Mais le mouvement fut acquitté en 1944. Après la mort d'Edna Ballard en 1971, le mouvement fut dirigé par un comité de cinq personnes. Depuis 1982, le comité est au nombre de 18 personnes.

Gordon Melton distingue quatre aspects importants dans la doctrine de ce mouvement : l'existence de Dieu (GOD) qui dirige le monde, l'existence d'une Grande Fraternité Blanche composées des Maîtres qui, ayant accompli leur cycle de réincarnations puis leur ascension, veillent à la destinée de l'humanité (Jésus est le Maître le plus important), la croyance en la réincarnation et l'importance des couleurs. Par exemple, le noir et le rouge sont associés à la mort et à la colère et sont donc évités par les disciples du mouvement. En revanche le violet est l'expression de la présence divine. Durant les rencontres, les disciples récitent des prières à Dieu et à Jésus et invoquent la flamme violette. Le thème principal est la paix dans le monde. Le but des disciples est d'entrer en contact avec les Maîtres ascensionnés (la Grande Fraternité Blanche).

James R. Lewis, professeur à l'Université du Wisconsin à Milwaukee (Etats-Unis), a consacré une notice au mouvement I AM dans son ouvrage *The Encyclopedia of cults, sects, and new religions*, Prometheus Books, New York, 1998, (**annexe 8**). Pour James Lewis, le mouvement I AM représente la forme popularisée de la théosophie. Il relève également le caractère nationaliste de ce mouvement qui affirme que l'humanité serait née aux Etats-Unis. Il note aussi l'importance spirituelle des couleurs (les lieux de cultes sont éclairés par des lumières colorées) et l'importance des sons considérés comme une source d'énergie.

⁸ *Encyclopedic Handbook of Cults in America*, Garland Pub., New York & London, 1992, pp. 58-67. J. Gordon Melton est diplômé d'histoire et de littérature religieuse de la Northwestern University et directeur de l'Institute for the Study of American Religion. Voir aussi J. Gordon Melton, *Encyclopedia of American Religions*, Gale, Detroit & London 1999, pp. 774-775 (**annexe 10**).

L'historien suisse Jean-François Mayer⁹ a décrit les activités du mouvement I AM en Suisse dans son ouvrage *Les nouvelles voies spirituelles. Enquête sur la religiosité parallèle en Suisse* (L'Age d'Homme, Lausanne 1993) (**annexe 9**). Il nous apprend que la Suisse a été le premier pays européen à accueillir le mouvement I AM. C'est un chiropraticien bernois qui, en 1946, créa le premier groupe à Zurich. Jean-François Mayer note également que le mouvement s'est très vite implanté dans d'autres villes suisses alémaniques, en Suisse romande et au Tessin. Il relève que le mouvement n'organise aucune conférence publique et que la participation aux réunions n'est possible qu'avec l'accord préalable du responsable. En 1987, le mouvement suisse comptait entre 300 et 350 membres. Jean-François Mayer note que le mouvement n'autorise aucune traduction des ouvrages rédigés en anglais, mais, précise-t-il, des traductions « pirates » circulent. Jean-François Mayer ajoute encore que des aspects de la doctrine d'I AM sont présents dans plusieurs mouvements new-age.

Le théologien catholique français, Jean Vernet¹⁰, a écrit une notice dans son *Dictionnaire des groupes religieux d'aujourd'hui*, PUF, Paris 1996 (**annexe 10**). Il relève l'importance d'un « Grand Soleil Central » qui « rayonne dans les auras des êtres humains » et la croyance dans la réincarnation. Jean Vernet mentionne également les difficultés judiciaires que ce mouvement ésotérique rencontre aux États-Unis pendant la guerre sans donner de précision quant à l'objet de la controverse.

Le CESNUR (Centre d'études sur les nouvelles religions), établi à Turin (Italie), a publié en 2001 une *Enciclopedia delle religioni in Italia*¹¹, Ed. Elledici (**annexe 11**). Il consacre une page au mouvement I AM en indiquant qu'il existe un petit groupe à Rome. Il relève également que le mouvement I AM a « américanisé » le mouvement théosophique en déplaçant le centre spirituel de l'Inde au Mont Shasta en Californie.

Autres articles sur I AM:

- Oswald Eggenberger « I AM-Bewegung », fiche informative (en allemand) exposée sur le site suisse de Relinfo (<http://www.relinfo.ch/iam>) (**annexe 12**). Oswald Eggenberger était pasteur à Zurich.
- Georg Schmid et Georg Otto Schmid, *Kirchen, Sekten, Religionen*, TVZ, 2003 (**annexe 13**). Georg Schmid est professeur de théologie à l'Université de Zurich et responsable du centre d'information Relinfo. Georg Otto Schmid est engagé comme collaborateur au centre d'information Relinfo.
- Claude Alain Humbert, *Religionsführer Zürich*, orell füssli Verlag, 2004 (**annexe 14**).
- J. Gordon Melton, *Encyclopedia of American Religions*, Gale, Detroit & London 1999 (**annexe 15**).

⁹ Jean-François Mayer dirige l'association Religioscope. Il a enseigné dans le cadre de l'Unité Science des Religions à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.

¹⁰ Jean Vernet était théologien et délégué de l'épiscopat français pour les questions touchant les nouveaux phénomènes religieux.

¹¹ Les auteurs de cette encyclopédie sont M. Introvigne, P. Zoccatelli, N. Ippolito Macrima et V. Roldan.

- Benjamin Beit-Hallahmi, *The Illustrated Encyclopedia of Active New Religions, Sects, and Cults*, The Rosen Pub. Group, New York, 1998 (**annexe 16**). Benjamin Beit-Hallahmi est professeur au département de psychologie à l'Université d'Haïfa.

Articles sur la Société Théosophique

- Le psychanalyste français Jacques Brosse a consacré un chapitre à la Société théosophique dans son ouvrage *Les maîtres spirituels*, Larousse, 1998 (**annexe 17**). Il décrit l'histoire de la Société théosophique créée en 1875 aux Etats-Unis par H. S. Olcott et Helena Petrovna Blavatsky. Il relève notamment son intérêt pour les spiritualités orientales. Le mouvement avait d'ailleurs développé des activités en Inde.
- Antoine Faivre, *L'ésotérisme*, Que sais-je, 2002 (**annexe 18**). Antoine Faivre est directeur d'étude à École pratique des hautes études de Paris.
- Denis Müller, «Théosophie », in P. Gisel (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Labor et Fides, 1995 (**annexe 19**). Denis Müller est professeur d'éthique théologique à la faculté de théologie et de Sciences des religions de l'Université de Lausanne.

Article sur l'ésotérisme

Henri Tincq, responsable des informations religieuses pour le journal *Le Monde* a rédigé un chapitre intitulé « La nébuleuse ésotérique et mystique, une nouvelle ère religieuse ? » dans l'ouvrage qu'il a dirigé *Larousse des religions*, Larousse, 2005 (**annexe 20**). Il y relève l'intérêt actuel pour l'ésotérisme et le paranormal, visibles notamment dans le nombre d'ouvrages, de périodiques, de groupes, d'associations, de salons, ou de techniques thérapeutiques qui leur sont consacrés. Henri Tincq indique à ce titre en que le nombre de voyants en France s'élève à environ 40'000, soit l'équivalent du nombre de médecins généralistes.

III. Articles de presse

Un article intitulé « Le mystère de la statue de la Liberté de Béthusy », paru le 4 mai 2010 dans *24 Heures*, est consacré au groupe I AM de Lausanne (**annexe 21**). Il souligne la discrétion de ce mouvement.

Nous vous soumettons également un dossier sur l'attrait actuel pour l'ésotérisme, paru dans le quotidien romand *Le Temps* du 3 août 2003 (**annexe 22**).

IV. Position du rapport parlementaire français et position des associations de défense des victimes, soit les associations qui dénoncent les agissements des mouvements qu'elles considèrent comme répréhensibles.

I AM a été répertoriée en 1996 par le Rapport parlementaire français fait au nom de la Commission d'enquête sur les sectes par MM. Alain Gest et Jacques Guyard.¹² Ce rapport, et en particulier la liste de 172 mouvements qu'il contient, sont fortement critiqués et nous n'en faisons men-

¹² Adresse du site : <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-enq/r2468.asp>

tion qu'à titre indicatif. En 2005, le gouvernement français décidé que le recours à cette liste devait être évité à partir du 1^{er} janvier 2006¹³.

I AM n'est pas mentionné dans le site¹⁴ de l'UNADFI (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu)¹⁵.

V. Position d'autorité suisse

A notre connaissance, la Saint-Germain Foundation n'a pas fait l'objet d'un jugement auprès d'un tribunal suisse.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question que susciterait la lecture de ce rapport ou pour toute information complémentaire. Nous sommes également disposés à recevoir tout complément d'information de votre part ou tout commentaire critique au sujet de ce dossier et des sources bibliographiques que nous vous adressons. Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Brigitte Knobel et Severine Desponds

Annexes : mentionnées

¹³ Circulaire de Jean-Pierre Raffarin du 27 mai 2005 relative à la lutte contre les dérives sectaires publiée dans le Journal officiel du 1^{er} juin 2005, p. 9751. Site internet :

http://www.miviludes.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire_27_mai_2005.pdf

¹⁴ Adresse du site : <http://www.unadfi.org/>

¹⁵ Cette association est spécialisée dans l'information sur les sectes, la prévention et l'aide aux victimes. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, membre associé de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).